

MAIRIE

Rue Claude Tillet

60440 OGNES

TÉLÉPHONE:

03.44.87.72.36

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:

mairie.ognes60@wanadoo.fr

Accueil du public

Lundi de 17H à 19H30

Jeudi de 12H à 14H

1 Samedi sur 2 de 9H30 à 12H

Les 2 et 16 juin, etc.

Retrouvez-nous, à l'adresse : www.ognes60.e-monsite.com
Ou sur FACEBOOK :

Ognes petit village de l'Oise

Collecte des déchets :

A partir du 04 juin

Encombrants: enlèvement sur rdv 0 800 880 944.

<u>Déchets verts</u>: tous les jeudis jusqu'au 22/11.

<u>Conteneurs jaunes</u>: tous les

mardis.

Ordures ménagères: tous

les lundis.

Le mot du Maire

Chers habitants de Ognes,

C'est avec grand plaisir que je vous écris une nouvelle fois quelques mots d'introduction pour notre bulletin municipal.

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants arrivés dernièrement dans notre petit village, qui a bien évolué ces dernières années, contrairement à ce que pourraient penser ceux qui n'ont pas connu avant.

J'attire d'ailleurs votre attention sur notre école, notre regroupement scolaire et notre service périscolaire surtout. J'entends dire que la cantine est chère alors que le repas n'est pas fourni. Effectivement, il y a mieux ailleurs mais ici il n'y a pas 100 enfants le midi mais entre 12 et 18, les grands jours, donc les fournisseurs de repas ne sont pas intéressés et ne daignent même pas nous répondre (même pour de la liaison chaude : plat livrés chauds pour être servis de suite). De plus, pour une livraison de repas en liaison froide (plat réchauffer sur place), nous n'avons ni les locaux adaptés ni le matériel pour respecter les normes. Les cantines des villages autour de nous sont saturées et même si ce n'était pas le cas, il nous faudrait également supporter le coût du transport des enfants. Nous nous efforçons de faire au mieux pour accueillir les enfants scolarisés dans nos écoles, de 7h à 19h les jours d'école. Plus nous aurons d'enfants, plus nous aurons les moyens de faire évoluer les choses.

En parlant d'évolution et de nouveauté, vous n'êtes pas sans savoir que la collecte des déchets devient mécanisée et que les jours de ramassage changent à partir du 04 juin (voir encadré). Je ne vous cache pas que cette nouvelle répartition ne me satisfait pas car les trottoirs vont être encombrés 3 jours par semaine. Notons quand même un point positif avec le ramassage hebdomadaire des déchets recyclables.

Voyons le bon côté des choses!

Bonne lecture à tous.

Legrand Karine

Etat Civil

- ♣ Nos sincères condoléances aux membres de la famille de Mme JOZEFOWIEZ Jeannine (doyenne de Ognes).
- ↓ Toutes nos félicitations aux heureux parents du petit Hugo BOUSBIH SIMON, né le 24 avril.



Extrait des Conseils Municipaux du 05/02, 21 et 26/03 et 07/05

Travaux église (suite)

Sur les conseils de M. Collet, chargé du patrimoine architectural et historique au Conseil Départemental, nous avons contacté M. Gilbert, conseil et assistance aux maîtres d'œuvre, afin d'obtenir un devis pour nous assister dans nos démarches d'appel d'offre. Lui-même a mandaté un architecte, plus proche géographiquement et de confiance, qui a en autre travaillé sur l'Eglise de Silly-le-long, pour venir évaluer l'étendue des travaux pour notre édifice. Un compte rendu détaillé nous a été transmis et a permis à M. Gilbert de nous proposer une convention d'assistance de maitrise d'ouvrage. Le montant de la prestation s'élève à 3 982.50 € et a été acceptée par le conseil municipal.

Fermeture de l'église

Madame le Maire informe qu'elle a dû prendre un arrêté de mise en péril, concernant l'église, pour des raisons de sécurité. Celle-ci est donc interdite au public temporairement depuis le 1^{er} mars dernier, en attendant les prochains travaux de rénovations.

Les chiens et leurs maîtres

Il a été constaté à plusieurs reprises :

- que des chiens effrayaient les passants car les portails ne sont pas fermés, et particulièrement les enfants en rentrant de l'école et qui, par peur, se retrouvent à traverser la rue pour changer de trottoirs parfois trop précipitamment sans prendre le temps de vérifier s'il n'y a pas de véhicules qui arrivent.
- qu'il y a également beaucoup d'excréments de canidés sur les trottoirs du village à certains endroits.
- que des administrés emmènent leur chien faire leurs besoins sur la pelouse de la salle des fêtes

Un arrêté municipal interdisant l'accès des chiens au jardin de la salle des fêtes a donc été pris, celle-ci étant louée par des particuliers et utilisée par la mairie lors d'animation avec les enfants, en autre.

Garderie intercommunale

Le service de garderie intercommunale a été mis en place depuis le 08 janvier dernier, la fréquentation moyenne, pour janvier 2018, était de : 2.92 enfants le matin, 14.28 enfants le midi et 3.5 enfants le soir. Espérant toute de même une hausse de la fréquentation, notamment les matins et soirs, les membres du syndicat scolaire sont tout de même satisfaits de ses résultats et confirment leur volonté de maintenir ce service pour la population.

Fréquentation du centre de loisirs de Nanteuil-le-Haudoin

Les Familles des enfants fréquentant le centre aéré de Nanteuil-le-Haudouin, les mercredis ou pendant les vacances scolaires, sont redevables d'une participation dite « hors commune » de 15.60 € par jour et par enfant qui s'ajoute au tarif journalier calculé en fonction des revenus. Une augmentation est prévue pour l'année 2018, le tarif serait alors de 18€. Le montant de la participation des communes n'est pas modulable mais chaque commune définit elle-même les droits d'accès. De ce fait, il est préférable que les dispositions particulières définies soient comptabilisées par la mairie. La proposition est faite de façon identique pour chaque commune qui souhaite engager un partenariat avec le CSPV,

La proposition est faite de façon identique pour chaque commune qui souhaite engager un partenariat avec le CSPV, l'adhésion à au moins un des grands axe d'intervention de l'association (RAM, ALSH, Solidami...) requiert une participation forfaitaire, dite « subvention de pilotage » qui est calculée sur la base de 0.50 euros par habitant avec effet de seuil de 250 € (soit 205 € pour une commune de moins de 500 habitants ou moins, 500 € de 501 à 1000 habitants, etc.) laquelle s'ajoute au montant de l'action partenariale retenue.

Considérant qu'il n'y a pas de structures d'accueil sur le RPI pour les mercredis et vacances scolaires, que la proposition du CSPV n'est pas assez souple et que le coût serait trop important par rapport à la demande et aux besoins de la commune, il a été décidé d'allouer une aide directement aux familles qui en feraient la demande auprès de la mairie, dont les enfants fréquentent le RPI et le centre de loisirs de Nanteuil-le-Haudouin uniquement. Pour connaître, le montant de cette aide et les modalités d'obtention, veuillez-vous rapprocher du secrétariat.

Les comptes rendus sont consultables en intégralité sur le site de la commune ou en mairie.



Animations of festivités

<u>Agenda</u>

05/06 à 19h30:

Soirée jeux de société

26/06 à 19h00 :

Soirée jeux de société

Spéciale fin d'année

30/06 à 19h00:

Fête de l'été (Tombola, barbecue, retraite aux flambeaux, feu d'artifice)

Retrouvez toutes les autres photos de nos fêtes et animations sur notre site internet www.ognes60.e-monsite.com

Ou sur nitre page FACEBOOK :

PAQUES

La samedi 30 mars, M. Agabsi nous a fait le plaisir d'animer, une fois de plus, un atelier artistique pour les enfants du village, à la salle des fêtes.

Le dimanche 01 er avril s'est déroulée notre, devenue traditionnelle, chasse aux œufs, sur la pelouse de la salle des fêtes.

Nous avons eu l'agréable surprise, cette année, d'accueillir encore plus d'enfants que les années précédentes.

Nous tenons à remercier les enfants pour leur enthousiasme, leurs sourires et leur implication ainsi que leurs parents qui prennent le temps de les accompagner et de leur faire plaisir.

A très vite pour d'autres moments partagés.























ACO

CONCOURS AGILITY 2018

Durant le weekend de Pentecôte, l'Amicale Canine d'Ognes a accueilli 97 concurrents pour son concours annuel d'agility. Tonnelles, buvette, tombola, piscine pour chien : les bénévoles du club ont tout mis en œuvre pour recevoir les compétiteurs à 2 et 4 pattes dans les meilleures conditions.

Le soleil était au rendez-vous, comme le niveau exigeant de la compétition : pour cette occasion, Mr Manuel Alff, juge international d'agility, avait fait le déplacement depuis son pays d'origine, le Luxembourg : « un grand merci à toute l'équipe de l'Amicale Canine d'Ognes pour ces 3 supers jours chez vous », a-t'il conclut.

« C'était génial, ajoute Jessica, Ognoise, membre du club, et bénévole durant le concours. Nous avons pu admirer ce que sont capables de faire des équipes maîtreschiens à l'issue de leur apprentissage. »

« Ce concours est à notre image, ajoute Mingo, Ognois également, et Secrétaire du club : petit par la taille mais grand par le cœur !... De plus, nous sommes fiers de compter Mme le Maire parmi nos adhérents », dit-il en souriant.

« Nous remercions l'ensemble de nos adhérents, les participants, la commune et le juge », termine Vincent, Président d'ACO.

Le club canin est ouvert tous les samedis à 14h, et propose des séances d'éducation canine suivies d'une initiation à l'agility, course d'obstacle pour chiens.

























Gendarmerie de NANTEUIL-LE -HAUDOUIN

Accueil du public Nouveaux horaires

Lundi 14H00/18H00

Mardi 10H00/12H00 et 14H00/18H00 Mercredi 09H00/12H00 et 14H00/17H00 Jeudi 09H00/12H00 et 16H00/18H00 Vendredi 09H00/12H00 et 15H00/19H00 Samedi 08H00/12H00 et 14H00/19H00

> Fermé le dimanche Jours férié 9H00/12H00 et 15H00/18H00



TOMBOLA DE LA FETE DE L'ÉTÉ DU 30 JUIN 2018

2 euros



Vente de tickets

- A la mairie aux heures d'ouverture (auprès de la secrétaire)
- Auprès des membres de la commission (Laurence Duchâtelet 06.74.08.65.20, Dorothée Bonnemin 06.03.57.51.99, Sophie Torrez, Aurélie Baudry 07.71.23.81.37 et Karine Legrand 07.84.20.76.91).



Un multicuiseur
Une cafetière à capsules
Une valise
Un bon d'achat

Un téléviseur

Tirage le 30 juin pendant la fête de l'été

Liste des gagnants affichée en mairie (retrait des lots en mairie pour les absents)

Travaux de renouvellement de la couche de roulement (traversée de Ognes)

LES TRAVAUX ONT ETE REPOUSSES AU PRINTEMPS 2019 CAR UN RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION EN SOUS-TERRAIN VA ETRE EFFECTUE D'ICI LA FIN DE L'ANNEE 2018 POUR LE FUTUR LOTISSEMENT SITUE AU 36 DE LE RUE CLAUDE TILLET.

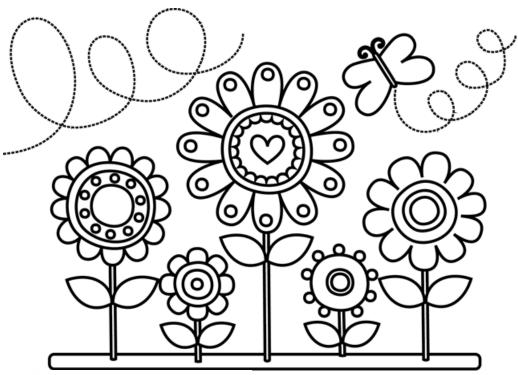
OBJETS PERDUS/TROUVES

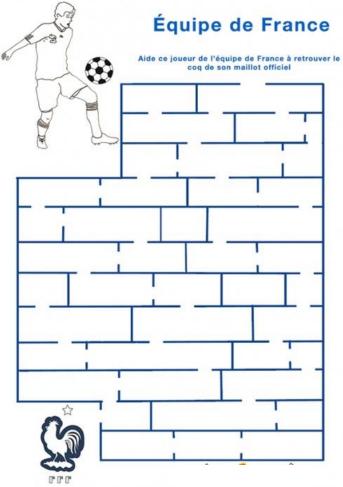
Sont à la disposition de leur propriétaire à la mairie :

- une paire de lunettes et son boîtier
- des clés (type maison)
- une clé de voiture



COLORIAGE





PHOTOGRAPHIE

 L
 D
 F
 F
 R
 P
 E
 C
 O
 D
 E
 F
 T
 P
 R
 P
 E
 C
 O
 D
 E
 F
 T
 P
 R
 R
 P
 E
 C
 O
 D
 E
 F
 T
 P
 R
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D
 D

ARGENTIQUE DIAPHRAGME FOCALE LIGHTROOM OBTURATEUR PHOTOSHOP REFLEX AUTOFOCUS DRAGONNE ISO NUMERIQUE PELICULE POSE SELFIE CADRAGE ECLAIRAGE JPEG OBJECTIF PHOTOGRAPHE PROFONDEUR TREPIED

Si vous souhaitez participer à la future édition ou si vous avez des suggestions, astuces que l'on pourrait publier n'hésitez pas à nous les faire parvenir par mail par écrit. A très vite.